



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

**Le mercredi 19 mai 2010 — N° 119**

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Yvon Vallières**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 45.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Sklavounos (Laurier-Dorion) fait une déclaration concernant la Journée mondiale de l'hépatite.

---

M. Bérubé (Matane) fait une déclaration concernant la Haute-Gaspésie.

---

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration concernant le groupe d'âge d'or la Moisson d'or qui fête son 25<sup>e</sup> anniversaire.

---

Mme Champagne (Champlain) fait une déclaration concernant la Journée mondiale de l'hépatite.

---

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration concernant le Gala des Éloizes.

**19 mai 2010**

---

M. Aussant (Nicolet-Yamaska) fait une déclaration concernant les 25 ans de la collective des femmes de Nicolet et région.

---

M. Morin (Montmagny-L'Islet) fait une déclaration concernant le Musée de la mémoire vivante.

---

Mme Beaudoin (Mirabel) fait une déclaration concernant l'école de l'Amitié de Saint-Placide.

---

M. Bergman (D'Arcy-McGee) fait une déclaration concernant le 100<sup>e</sup> anniversaire de l'Hôpital Mont-Sinaï.

---

À 9 h 56, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 h 10.

---

**19 mai 2010**

---

M. le président rend la décision suivante quant au maintien du décorum de l'Assemblée :

#### DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Même si le port d'un macaron ou d'une épinglette est permis, les députés doivent éviter de porter tout vêtement ou accessoire au soutien d'une cause qui pourrait porter atteinte au décorum de l'Assemblée ou nuire à l'expression d'autrui.

---

Moment de recueillement

#### **Dépôts de documents**

M. le président dépose :

Le Plan stratégique 2010-2013 du Commissaire au lobbyisme du Québec.  
(Dépôt n° 1310-20100519)

#### **Dépôts de rapports de commissions**

Mme Doyer (Matapédia), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 11, 12, et 18 mai 2010, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 90, Loi concernant le parc national du Mont-Orford. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1311-20100519)

**19 mai 2010**

---

### **Dépôts de pétitions**

M. Bérubé (Matane) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 38 citoyens et citoyennes de la circonscription de Matane, concernant la fonction de lieutenant-gouverneur.

(Dépôt n° 1312-20100519)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Bérubé (Matane) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 162 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande d'enquête publique sur l'industrie de la construction.

(Dépôt n° 1313-20100519)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Richard (Marguerite-D'Youville) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 32 membres de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, concernant les impôts et taxes sur la masse salariale des petites et moyennes entreprises.

(Dépôt n° 1314-20100519)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Charest, premier ministre, retire certains propos non parlementaires.

19 mai 2010

---

### Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, à la séance du 18 mai 2010, sur la motion sans préavis proposée par Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), conjointement avec Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et M. Khadir (Mercier).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale réaffirme le droit des femmes au libre choix et à des services d'avortement gratuits et accessibles et demande au gouvernement fédéral et au premier ministre du Canada de mettre fin à l'ambiguïté qui subsiste relativement à cette question, et que l'Assemblée nationale réaffirme que le fait de soutenir le droit des femmes à l'avortement ne doit en aucun cas être invoqué par le gouvernement fédéral pour couper les subventions aux groupes de femmes.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 89 en annexe)

Pour : **109** Contre : **0** Abstention : **0**

### Motions sans préavis

M. Drainville (Marie-Victorin), conjointement avec Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltre) et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant la tenue d'une enquête publique sur l'industrie de la construction, l'octroi des contrats gouvernementaux ainsi que sur le financement des partis politiques; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

**19 mai 2010**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Weil, ministre de la Justice, conjointement avec Mme Hivon (Joliette), Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de lutte contre l'homophobie, dont le slogan est :  
*Le 17 mai, une campagne de tous les jours;*

QU'à cette occasion, l'Assemblée nationale salue l'apport de toutes les personnes et de toutes les organisations qui ont contribué et qui contribuent encore à faire échec à l'homophobie et à favoriser l'entière inclusion des personnes des minorités sexuelles au sein de la société québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

—————

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Caire (La Peltrie), conjointement avec M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Drainville (Marie-Victorin), M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite Mme Marie Coyea qui a convaincu l'astronaute Pier Sellers d'embarquer à bord de la navette spatiale Atlantis, mission SRS-132, la bannière de la Fondation de la recherche sur le diabète juvénile et qui, par ce moyen original, contribue à sensibiliser la population à cette affection chronique qui touche plus de trois millions de Canadiens, dont 300 000 par le diabète de type 1.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

**Avis touchant les travaux des commissions**

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 58, Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale à l'égard du projet de loi n° 79, Loi modifiant la Loi sur les mines;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale à l'égard du projet de loi n° 94, Loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'Administration gouvernementale et dans certains établissements.

---

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de déterminer les observations, conclusions et s'il y a lieu, les recommandations à la suite des consultations particulières et auditions publiques sur le document intitulé *Vers un développement durable de la pratique*.

---

**AFFAIRES DU JOUR**

**Projets de loi du gouvernement**

**19 mai 2010**

---

*Adoption du principe*

M. Bachand, ministre des Finances, propose que le principe du projet de loi n° 100, Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

---

À 12 h 54, à la demande de M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, Mme Houde-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 h 00.

En conséquence, conformément à l'article 97 du Règlement, le débat sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances, est ajourné.

---

Les travaux reprennent à 15 h 00.

---

**Affaires inscrites par les députés de l'opposition**

M. Curzi (Borduas) propose :

QU'à la suite de l'invalidation de la loi n° 104 par la Cour suprême du Canada, que l'Assemblée nationale du Québec exige du gouvernement libéral qu'il rejette toute solution qui aurait pour effet de permettre à des parents d'enfants actuellement non admissibles à l'école anglaise d'acheter pour leurs enfants un droit d'accès à l'école anglaise par le biais d'un passage dans une école privée non subventionnée.

**19 mai 2010**

---

M. Chagnon, deuxième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 10 minutes sont réservées à l'auteur de la motion pour sa réplique, 5 minutes sont allouées au député de Mercier, 3 minutes 15 secondes sont allouées à l'ensemble des autres députés indépendants; 7 minutes 45 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; le reste du temps sera partagé également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par les députés du deuxième groupe d'opposition sera redistribué également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle; et le temps non utilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement ira au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et vice-versa. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 90 en annexe)

Pour : **97** Contre : **0** Abstention : **0**

## **Projets de loi du gouvernement**

### *Adoption*

Mme Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, propose que le projet de loi n° 84, Loi modifiant la Loi sur la Régie de l'énergie relativement à la fiabilité du transport d'électricité, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 84 est adopté.

**19 mai 2010**

---

*Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances, proposant que le principe du projet de loi n° 100, Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la prochaine séance.

---

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 20 mai 2010, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

---

À 17 h 31, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 20 mai 2010, à 9 h 45.

**SANCTION DE PROJETS DE LOI**

Le mercredi 19 mai 2010, à 15 h 50, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Gagnon, directeur du Secrétariat de l'Assemblée et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 87 Loi sur la publicité légale des entreprises

*Le Président*

**YVON VALLIÈRES**

19 mai 2010

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), conjointement avec Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et M. Khadir (Mercier) :

(Vote n° 89)

POUR - 109

Arcand	Charest	James	Picard
Auclair	Charlebois	Kelley	Pigeon
Aussant	Charrette	Khadir	Poirier
Bachand	Chevarie	Kotto	Rebello
<i>[Outremont]</i>	Cloutier	Lapointe	Reid
Bachand	Corbeil	Leclair	Richard
<i>[Arthabaska]</i>	Courchesne	L'Écuyer	<i>(Duplessis)</i>
Beauchamp	Curzi	Léger	Richard
Beaudoin	Deltell	Lehouillier	<i>(Marguerite-D'Youville)</i>
<i>(Mirabel)</i>	Diamond	Lemay	Robert
Beaudoin	Doyer	Lessard	Rotiroti
<i>(Rosemont)</i>	Drainville	MacMillan	Roy
Bédard	Drolet	Malavoy	Simard
Bergeron	Dubourg	Maltais	<i>[Dubuc]</i>
Bergman	Dupuis	Mamelonet	Sklavounos
Bernard	Dutil	Marceau	St-Amand
Bernier	Ferland	Marcoux	St-Arnaud
Bérubé	Gagnon-Tremblay	Marois	St-Pierre
Billette	Gaudreault	Marsan	Thériault
Blais	<i>(Jonquière)</i>	Matte	Traversy
Blanchet	Gaudreault	McKay	Tremblay
Bolduc	<i>(Hull)</i>	Ménard	Trottier
Bonnardel	Gautrin	Moreau	Turcotte
Boucher	Gauvreau	Morin	Vallée
Bouillé	Gignac	Normandeau	Vien
Boulet	Girard	Ouellette	Villeneuve
Caire	Gonthier	Ouimet	Weil
Carrière	Grondin	Paquet	Whissell
Champagne	Hamad	Paradis	
Charbonneau	Huot	Pelletier	
		<i>(Saint-Hyacinthe)</i>	

19 mai 2010

---

Sur la motion de M. Curzi (Borduas) :

(Vote n° 90)

**POUR - 97**

Arcand	Corbeil	Kotto	Reid
Auclair	Courchesne	Lapointe	Richard
Aussant	Curzi	Leclair	( <i>Marguerite-D'Youville</i> )
Beauchamp	D'Amour	L'Écuyer	Richard
Beaudoin	Diamond	Léger	( <i>Duplessis</i> )
( <i>Mirabel</i> )	Doyer	Lehouillier	Robert
Beaudoin	Drainville	Lemay	Rotiroti
( <i>Rosemont</i> )	Drolet	Lessard	Roy
Bédard	Dubourg	MacMillan	Simard
Bergeron	Dupuis	Malavoy	[ <i>Dubuc</i> ]
Bergman	Dutil	Maltais	Sklavounos
Bernard	Ferland	Mamelonet	St-Amand
Bernier	Gagnon-Tremblay	Marceau	St-Arnaud
Bérubé	Gaudreault	Marcoux	St-Pierre
Billette	( <i>Jonquière</i> )	Marois	Thériault
Blanchet	Gaudreault	Marsan	Traversy
Bolduc	( <i>Hull</i> )	Matte	Tremblay
Boucher	Gautrin	McKay	Trottier
Bouillé	Gauvreau	Ménard	Turcotte
Boulet	Gignac	Moreau	Vallée
Carrière	Girard	Morin	Vien
Champagne	Gonthier	Normandeau	Villeneuve
Charbonneau	Hivon	Paquet	Weil
Charest	Huot	Pelletier	Whissell
Charlebois	James	( <i>Saint-Hyacinthe</i> )	
Chevarie	Kelley	Pigeon	
Cloutier	Khadir	Poirier	